

Ces accidents, tels que : échappement de la navette hors du métier, d'où pour celui-ci arrêts et fréquents dommages, et tare pour le tissu, qui se trouve déchiré, navettes qui se retournent, mauvaises lisières, trame coupée par le métier, trame qui s'arrache, noircissement de la trame, rupture de la trame, gannettes qui s'ébouillent, peignes faussés, fracture et suspension du métier, et en général tous les accidents et détérioration qui se rattachent à la chasse de la navette, tous ces accidents sont détruits par le système Harrison.

Le métier mécanique pneumatique pourvoit ensemble à l'économie et aux effets du taquet, et réduit les conditions de vitesse à une seule considération; c'est là sa plus étrange qualité. Des expériences faites sur un métier ordinaire et un métier pneumatique ont prouvé que le maximum utile de vitesse du premier n'a été que de 180 coups par minute, tandis que celui du dernier en a donné 240 dans le même espace de temps.

La vitesse des métiers ordinaires dépend essentiellement de celle du taquet, de la force de l'ensemble du taquet et de ses attributions pour ordonner cette vitesse, et de l'attention du tisserand. A ces considérations doit s'en ajouter une dernière : la résistance de la matière (coton, laine ou autre) mise en œuvre.

La marche générale de ces métiers est prise à 160 ou 180 coups par minute. Dans certains cas, si l'on veut marcher à 200 coups ou plus, on arrive à un résultat tout autre que celui qu'on se croyait en droit d'attendre, c'est-à-dire que les bris de la chaîne deviennent si préjudiciables, que la production, au lieu d'augmenter, devient inférieure à celle qui résulte d'une vitesse moins grande.

A 170 coups par minute, on emploie 16 cannettes et l'on peut faire 3 m. 66 de tissu par heure.

Quant à la valeur industrielle du métier pneumatique, il est à remarquer que ce principe est applicable à quelque genre de tissage que ce soit. Tous les anciens métiers peuvent être promptement et sans beaucoup de frais convertis en métiers pneumatiques.

Il a été calculé qu'il se fait, chaque année, 50,000 nouveaux métiers. Or, on peut raisonnablement croire que tous ceux qui l'on fera à l'avenir seront construits sur le principe pneumatique, et que les autres métiers existants seront modifiés d'après ce principe. Quand le bénéfice des inventeurs brevetés, soit sur la construction de nouveaux métiers, soit sur la conversion des anciens, ne serait porté qu'au minimum et juste prélèvement de 31 fr. 50 par métier, la manufacture des métiers neufs et de conversion de vieux métiers réaliserait encore, à ce compte, sur les 500,000 métiers qui existent en Angleterre une somme de 15,700,000 fr. environ, que l'on peut répartir sur quatre années.

L'économie des forces motrices est une question d'une haute importance; les promoteurs de l'invention la fixent de 1/3 à 1/4 sur la force actuellement nécessaire.

Le prix de la pompe est d'environ 500 fr. et un métier peut être transformé pour moins de 50 fr. autant, du moins, qu'on peut en juger par la forme des vieux métiers de Old Swan Wharf. Cette transformation est aussi expéditive qu'efficace et, au nombre de ses plus précieux avantages, figure le placement de la dute qui se fait avec la plus grande régularité, ce que l'on voit rarement dans les métiers ordinaires.

C'est en l'appliquant sur une grande échelle que les industriels pourront apprécier eux-mêmes tous les avantages pratiques de cette grande découverte.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité égale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 3 février.

Le Monde contient aujourd'hui une lettre adressée au garde des sceaux par l'évêque de la Rochelle et une lettre pastorale de l'évêque d'Angoulême.

On assure que d'après les ordres de l'Empereur, le ministre de l'instruction publique fait étudier le projet d'établissement d'une Faculté de Droit à Douai. Il serait question de fondations analogues dans plusieurs grands centres de population, notamment dans l'Est et dans l'Ouest.

D'après les bruits en circulation, la lutte sera très vive, au prochain scrutin présidentiel entre M. Guizot, candidat orthodoxe et M. Barbezat candidat démocrate. Les deux partis chantent victoire d'avance, preuve qu'ils ont l'un et l'autre plus d'inquiétude que de sécurité.

Mgr le cardinal de Reims est assez gravement malade pour qu'une consultation de médecins de Paris ait été réclamée. L'état du prélat laisse d'ailleurs toute espérance.

On apprend de Turin que la convention pour la vente des chemins de fer de l'Etat à la compagnie des chemins lombards a été signée le 2 février.

La première Chambre du tribunal de la Seine a rendu son jugement aujourd'hui dans le procès engagé entre la famille de Montmorency et le comte Adalbert de Talleyrand et Périgord. Le tribunal s'est déclaré incompétent.

La 6^e Chambre a rendu son jugement contre l'éditeur et l'imprimeur de la bro-

chure intitulée. Les Arabes et les bureaux Arabes. M. Tanéra, éditeur a été condamné à un mois de prison et 500 fr. d'amende. M. Bonaventure, imprimeur, a été condamné seulement à cent francs d'amende.

Le rapport de M. le conseiller Legagneur dans l'affaire dite des Treize (pourvoi en cassation de MM. Garnier-Pagès, Carnot, Hérod et autres) a été déposé. M. l'avocat-général Harrins désigné par M. le procureur-général Dupin, portera la parole dans cette affaire. M. Mathieu Bodet, président de l'ordre des avocats à la cour de cassation, est chargé de soutenir le pourvoi. L'affaire, indiquée au rôle de la Chambre criminelle de la semaine prochaine, sera appelée et jugée à l'audience du vendredi, 10 février prochain.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice assisteront, le 11 février, au bal que doivent donner LL. AA. II. le prince Napoléon et la princesse Clotilde.

Le troisième grand bal des Tuileries aura lieu mercredi prochain, 8 février.

Le premier bal de l'Hôtel-de-Ville a été très brillant. M. le baron et M^{me} la baronne Haussman se sont tenus dans le premier salon jusqu'à onze heures et demie pour recevoir leurs invités.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

— On lit dans l'Europe :

La ville de Sarreguemines a été troublée par une suite d'incidents dont la circulaire suivante de M. le maréchal Forey donnera l'explication :

ORDRE GÉNÉRAL.

« Au quartier général de Nancy, le 21 janvier 1865.

« La ville de Sarreguemines, où se trouve en garnison le 8^e régiment de cuirassiers, a été dernièrement sous le coup d'une émotion facile à comprendre, par suite de vols des plus audacieux qui s'y commettaient chaque nuit, et cela durant un mois entier.

« La justice est enfin parvenue à mettre la main sur les coupables, et le maréchal commandant le 3^e corps d'armée a eu la double douleur d'apprendre que ce sont des hommes du 8^e régiment de cuirassiers qui se livraient à d'aussi déplorables actes, afin de satisfaire leurs habitudes de débauches.

« Une chambrée entière de ce régiment est aujourd'hui sous les verrous, et est l'objet d'une information judiciaire; plusieurs cuirassiers, de connivence avec des femmes de mauvaise vie, étaient auteurs dans la perpétration de ces vols; le brigadier de la chambrée n'a pas eu honte de s'en rendre complice en facilitant les sorties nocturnes des voleurs, et les autres hommes de la chambrée ont eu la coupable faiblesse de s'y associer, en consommant leur part du produit des vols.

« Pour que des actes semblables aient pu se produire pendant aussi longtemps sans que l'autorité militaire en ait eu l'aveu, il faut que la police soit bien mal faite dans le 8^e régiment.

« Adjudants-majors, adjudants de semaine, gardes de police, factionnaires, ont évidemment manqué ou de prévoyance ou de surveillance, et tous sont d'autant plus répréhensibles que le quartier de Sarreguemines offre plus de facilité aux évasions nocturnes, et que les cas d'absences illégales et les habitudes d'ivrognerie sont plus communes dans ce régiment, ainsi que l'inspecteur-général l'a signalé dans les ordres d'inspection.

« Le maréchal inflige donc ici un blâme sévère et mérité aux chefs qui n'ont pas su prévoir ou du moins arrêter à temps de semblables faits. Mais ce qu'il déplore par-dessus tout c'est qu'il ait pu se trouver sous notre noble uniforme des soldats assez dépourvus de leur sens moral pour ne pas comprendre que le rôle de l'armée en garnison est de veiller à la sécurité des habitants, et que c'est le comble de l'infamie que de changer ce rôle contre celui de voleur de ses propres concitoyens.

« Il aime à croire que la conduite de quelques indignes soldats du 8^e régiment sera réprochée de tous comme elle le mérite, et que des faits semblables à ceux qui se sont produits à Sarreguemines ne se renouveleront jamais.

Cette circulaire, qui fait honneur à l'esprit de fermeté de M. le maréchal Forey, a été publiée à Sarreguemines et a été fort bien accueillie par la population de cette ville, qui avait été vraiment troublée par cette suite non interrompue de vols.

— On a calculé qu'il y a eu aux Etats-Unis, en 1864, sur les chemins de fer, 140 accidents qui ont coûté la vie à 104 personnes et qui ont occasionné des blessures à 1,486 autres.

Sur les bateaux à vapeur on compte 26 accidents : 358 morts et 143 blessés. Les incendies se sont également multipliés, et les pertes, pour 294 sinistres, représentent une somme de 142,000,000 de francs.

— Une statistique récemment faite nous apprend que le diner quotidien de Paris est, en nombre rond, de deux millions, y compris le café et le petit verre. Les cure-dents figurent sur la carte pour 7,000 fr. La nourriture du Parisien est, en moyenne, de 1 fr. 25 c. par tête et par jour.

— La semaine qui vient de s'écouler restera longtemps dans le souvenir des populations maritimes de l'Angleterre. En effet, le nécrologe est terrible pour le commencement de l'année. On a enregistré au Lloyd, depuis le 1^{er} janvier, 212

naufrages; 85 ont eu lieu pendant la semaine dernière.

— Il va être constitué, dit-on, une grande société de capitalistes anglais pour la culture du coton en Sardaigne, sur une très vaste échelle.

— Voici un curieux exemple d'accroissement de population cité par le Journal de Saône-et-Loire :

Le Creuzot comptait, en 1836, 2,700 habitants; en 1864, cette population s'était levée à 16,000 âmes. Un recensement spécial vient de constater qu'elle est aujourd'hui de 22,398.

Cette commune, si peu importante autrefois, est devenue la localité la plus peuplée de Saône-et-Loire; quarante-trois départements en France ne contiennent pas de villes aussi peuplées.

Cet accroissement est l'œuvre de l'industrie; car le Creuzot n'est qu'une vaste usine placée dans une seule main. C'est dans le mouvement que le génie industriel imprime un développement incessant d'une gigantesque production que se résume toute l'activité de cette population de 22,000 habitants.

En effet, la vie du rentier et la vie agricole n'existent pas au Creuzot; les habitudes commerciales n'y ont encore pris place que dans un intérêt de consommation locale, et l'on n'y trouve aucune des institutions qui d'ordinaire caractérisent les villes.

— DISPARITION MYSTÉRIEUSE. — La Gazette del Popolo, de Florence, publie le fait suivant, à la date de Livourne, 19 janvier : « Un événement très singulier, et encore enveloppé du plus profond mystère, est arrivé dimanche soir dans notre nouveau port.

« Une dame anglaise, nommée G. D., qui avait séjourné ici près d'un an pour des motifs de santé, ayant été rappelée à Malte par son mari, s'était embarquée, dimanche matin, avec ses deux petits garçons, sur un vapeur à destination de cette île. Le mauvais temps força ce bateau à séjourner dans le port. Mme D. disparut du bord pendant la nuit et à l'insu de tous. Aussitôt qu'on s'est aperçu de cette disparition, on a procédé aux recherches les plus minutieuses tant sur le vapeur que dans les eaux avoisinantes.

« Le matin seulement on a trouvé à la jetée du port un appareil de sauvetage qui a été reconnu par les gens du bord, ce qui fait supposer qu'il a dû servir à l'évasion ou même au suicide de Mme G. D., d'autant plus que l'on dit qu'elle avait exprimé à une personne de l'équipage le désir de retourner à terre malgré la tourmente. Quoiqu'il en soit, on ignore encore ce qu'elle est devenue. »

— Depuis quelques jours, on s'entretient ici d'une aventure mystérieuse, écrit-on de Marseille au Messager du Midi. Il y a des années déjà que vivait, rue Tilsit, un ménage composé du mari et de la femme et paraissant jouir d'une honnête aisance. La femme mourut en 1862 ou 1863; quant à l'homme qui sortait fort peu et ne laissait entrer personne chez lui, il est décédé il y a une quinzaine de jours.

Lorsqu'on pénétra dans son domicile, inviolable jusqu'alors, pour procéder à la levée du corps, on entendit sortir des profondeurs d'un cabinet noir, fermé à double tour, des gémissements prolongés.

On se hâta d'enfoncer la porte, et quel ne fut pas l'étonnement général lorsqu'on se trouva en présence d'une personne de trente à trente-cinq ans, qui ne paraissait pas avoir conscience de sa triste situation! Tous les renseignements qu'on a pu tirer de cette pauvre idiote se réduisent à ceci : c'est qu'elle se dit fille des deux époux décédés, qu'elle supportait depuis plusieurs années de très mauvais traitements, et qu'elle vivait enfermée dans ce réduit depuis l'âge de onze ans. Elle était battue presque journellement, ne changeait de linge qu'une fois par an, et croupissait dans ce bouge, sans jamais avoir connu le motif de sa claustration.

— Un déplorable événement vient de jeter le deuil dans deux honorables familles de la ville de Libourne :

M. L... et son commis, on peut même dire son ami, M. D... avaient voulu profiter du dernier jour de chasse pour faire une excursion dans les environs de Libourne. En conséquence, dimanche matin, tous deux sortant de la messe, après avoir déjeuné gaiement ensemble, s'étaient acheminés avec leurs chiens, entre huit et neuf heures, vers les prairies de Peutey, inondées par les débordements de la rivière de l'Isle. Pour traverser un chemin creux complètement couvert par un courant rapide, ils se trouvèrent obligés de passer sur un pont tremblant, formé par trois échelles, et servant aux habitants de la palus voisine.

M. B... aidé par une longue perche, avait déjà passé le premier et même déposé son fusil contre le mur d'une habitation bordant les courants. Voyant son compagnon qui se traînait avec peine sur ce pont provisoire, et voulant le débarrasser de son fusil que ce dernier avait fait prudemment glisser devant lui, B... s'avance sur la première échelle, saisit cette arme fatale en la tirant vers lui et la relève. Le chien droit, retenu et soulevé sans doute par une des traverses, s'abat tout-à-coup; le coup part et la charge vient traverser la tête du malheureux B... dont la mort a été instantanée.

« Quel chagrin immense pour son compagnon de chasse, M. L..., dont la raison a été quelques instants troublée, et quel coup affreux, quelle douleur profonde pour les parents de la victime, M. B... fils unique, plein d'avenir et justement estimé et aimé de tous ceux qui le connaissaient!

— On signale depuis quelque temps une récurrence de duels. On dirait que les âmes des rafflés reviennent inspirer la génération actuelle. Il y a en moyenne une rencontre par jour dans les environs de Paris.

Quelquefois les combattants et leurs témoins passent la frontière et vont se couper la gorge, en Belgique, afin d'échapper aux sévérités de la jurisprudence.

Il y a quelques jours un voyage de ce genre était en projet. Deux amis s'étaient un peu querellés, et l'un d'eux avait reçu un soufflet. Il exigeait une réparation, mais il voulait passer la frontière.

— Je ne veux pas faire les frais d'un voyage, disait l'autre. Battons nous en France... par économie.

— Oh! qu'à cela ne tienne; je paierai votre voyage et celui de vos témoins.

— Très-bien, répondit l'adversaire, Payez alors d'avance, aller et retour... Dam! on ne sait pas ce qui peut arriver.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché est très hésitant au début, il se raffermi, mais sans montrer de tendance bien prononcée dans un sens ou dans l'autre. Les demandes ne sont guère plus nombreuses que les achats. La rente et les chemins français sont assez fermes, mais les Mobiliers sont plutôt faibles. Les consolidés anglais sont comme hier à 89 3/8 à 1/2. La rente finit à 67-15 après avoir fait 67-20 et 67-05. L'Italien reste à 65-15 son cours de début après avoir atteint 65-45. Le Mobilier a fléchi de 963-75 à 955. L'Espagnol a varié de 567-56 à 573-75. L'Orléans reste à 921-25; le Nord à 1010; l'Est à 813-75; le Lyon 945; le Midi à 880 et l'Ouest à 537-50. Les Autrichiens sont bien tenus de 450 à 452-50 et les Lombards de 530 à 555. Les Sardes finissent à 306-25; les Rouains à 273-75 Saragosse à 395 et le Nord d'Espagne à 332-50. L'Emprunt mexicain est à 55 3/8. — Cours moyen du comptant : 3 0/0, 67-07. — 4 1/2 0/0, 95-50. — Banque de France 3347-50. — Crédit foncier, 1277-50.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

SOCIÉTÉ

DES MAGASINS GÉNÉRAUX

et

DES SOUFRES DE SICILE

COMPAGNIE ANONYME

Autorisée par décrets royaux des 1^{er} mai et 9 novembre 1864; constituée en date du 18 janvier 1865, suivant acte passé par devant M^e Ghilia, notaire à Turin.

Siège social à Turin

Entrepôts et Succursales :

A Paris, Marseille, Londres, Naples, Palerme, Anvers.

CAPITAL SOCIAL : 25 MILLIONS DE FRANCS

Actions de 500 fr. au porteur, délivrées contre le 2^e versement de 125 fr.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le duc de la Verdura, sénateur du royaume d'Italie;

D'Hoffschmitt de Resteigne, ministre d'Etat du royaume de Belgique; grand cordon de la Légion-d'Honneur et des saints Maurice et Lazare, commandeur de l'ordre de Léopold;

De Luca, député au parlement italien; Royer de Behr, membre de la Chambre des représentants belges;

G^e Tamajo, député au parlement, ancien ministre à Palerme;

Le marquis de Mirabau, ancien administrateur des Chemins Romains;

Le colonel Ludovic Frapolli, ancien député, ex-ministre à Modène;

Lutteroth, de Hambourg, banquier, administrateur de la Caisse Mobiliera;

Le commandeur Ranco, député, ingénieur en chef des Chemins de fer Calabro-Siciliens;

Le comte Guillaume Van der Burch, propriétaire;

Zacheroni, propriétaire;

Rubattino, armateur, directeur de la C^e nationale de navigation;

D^e Sabatini, propriétaire;

Montecchi, député, secrétaire général des Chemins de fer de la Sardaigne;

N. Bères, administrateur de la Caisse mobilière, secrétaire général.

Directeur général de la Société :

J.-F. BRUNFAUT, ingénieur,

Directeur à Palerme.

Prince de SANTA-MARGHERITA.

CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ

Commandeur Vergezzi, avocat, député, ancien ministre des finances;

Crispi, avocat, député au parlement;

Pouget, avocat à la Cour impériale de Paris.

INTÉRÊT des actions. 6 p. 100

DIVIDENDE minimum. 15 p. 100

ÉMISSION DES 6000 ACTIONS RÉSERVÉES A LA FRANCE.

Conditions de la souscription. — On verse 125 fr. en souscrivant :

A PARIS, à la Caisse mobilière, Société anonyme de Crédit provincial et communal, 24, rue Drouot.

A LYON, à la Caisse Mobiliera, 18, rue du Bât-d'Argent.

Et dans les autres villes de France, chez MM. les banquiers et correspondants de la Caisse Mobiliera.

Ou bien en versant les fonds aux succursales de la BANQUE DE FRANCE, au crédit de la Caisse Mobiliera.

AFFECTIONS DE POITRINE.

CATARRHES, COQUELUGHES, GRIPPES, ETC.

Les expériences comparatives faites dans les hôpitaux de Paris constatent que le SIROP et la PATE DE NAFÉ de DELANGRENIER sont les pectoraux les plus efficaces pour combattre les maladies de poitrine, les catarrhes, asthmes, toux nerveuses, gripes, coqueluches, maux de gorge, palpitations, et enfin toutes les irritations ou inflammations des organes de la poitrine et des bronches. — Dépôts dans toutes les pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du docteur OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans les pharmacies. 5087-9281

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'éditeur Courcier vient de mettre en vente une nouvelle édition, augmentée d'un supplément, du grand Dictionnaire de géographie universelle, ancienne et moderne, ou description physique, ethnographique, politique, historique, statistique, commerciale, industrielle, scientifique, littéraire, artistique, morale, religieuse, etc., de toutes les parties du monde, par MM. Bescherelle aîné et Devars, avec la collaboration de plusieurs géographes français et étrangers : 4 forts volumes in-4^e (contenant 450 feuilles, ensemble de 3,600 pages). Broché, 60 fr. le même ouvrage, relié, 70 fr., rendu franco dans toute la France. L'ouvrage forme le travail le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour sur la géographie. Cet important ouvrage se publie également en 400 livraisons à 15 centimes la livraison, et est en cours de publication. Prix complet, y compris le supplément, 60 fr. On peut souscrire par fraction de 100 livraisons, en adressant à l'avance un mandat de 15 fr. à l'ordre de l'éditeur, pour recevoir franco chaque semaine les livraisons parues.

Chez A. Courcier, libraire-éditeur, boulevard Sébastopol (rive gauche) n^o 13, à Paris.

DÉCHAUSSEMENT

Ébranlement des dents. Guérison par l'Extrait solidifiant : BERTIN, dentiste, 21, rue de la Jussienne, Paris. Flacon 3 fr. et 5 fr. Envoi contre mandat ou timbre-poste. 706-816

Contrefaçons et imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de donner du Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande le remplacement par du chocolat ache à bas prix et dans lequel la magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violens qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. — Pour éviter toute fraude, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature Desbrière, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepeletier, 9, à Paris.

— Contre les rhumes, gripes, maux de gorge, le SIROP et la PATE de NAFÉ DE LANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les pharmacies. (4421)

La Monographie des Hémorrhoides

par le docteur LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. Un vol. in-8^e. Prix 4 fr. en timbres, 14, rue de l'Écliquier, Paris. (Consultat.) Aüranch. 5006

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de boîtes supplémentaires

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^{re} levée	7 ^h mat.	7 ^h 20 mat.	7 ^h 30 mat.
2 ^e levée	10 mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
3 ^e levée	2 mat.	2 20 soir.	2 30 soir.
4 ^e levée	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5 ^e levée	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 ^{re} levée	7 ^h 35 mat.	7 ^h 40 mat.	7 ^h 50 mat.
2 ^e levée	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3 ^e levée	2 35 soir.	2 40 soir.	2 50 soir.
4 ^e levée	6 55 soir.	7 soir.	7 10 soir.
5 ^e levée	8 25 soir.	8 30 soir.	

Il n'est pas un seul Français qui ne doive connaître l'histoire de la France. Parmi celles qui ont été le plus récemment publiées, il n'en est aucune dont la lecture soit plus facile et plus agréable que celle de MM. Bordier et Charton, ornée de plus de douze cents gravures faites d'après les œuvres d'art anciennes et modernes les plus authentiques, portraits, cérémonies, costumes, scènes de la révolution, batailles de l'empire, etc. Le succès de ce livre égale celui des Voyageurs anciens et modernes et du Magasin pittoresque.